

|             |   |
|-------------|---|
| A.M.M n°    | 2230340                                   |
| Composition | Valifénalate 150 g/l + Cyazofamide 80 g/l |
| Formulation | Suspension Concentrée (SC)                |

Classement CLP : H317 - H351 - H400 - H410

Attention



Contient de la chloro-méthyl-isothiazolin-one et méthyl-isothiazolin-one (3:1) et de la 2- méthylisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Stocker le produit à une température inférieure à 40°C.

Délai de rentrée : 48h

| Usages autorisés                           | Cultures cibles | Cibles  | Dose maximale d'emploi | Nombre maximal d'applications (intervalle minimum entre les applications) | Stades d'application                      | DAR     | ZNT aquatique | Culture attractive en floraison (arrêté du 20/11/2021) |
|--|-----------------|---------|------------------------|---|---|---------|---------------|--|
| Pomme de terre*Trt<br>Part.Aer.*Mildiou(s) | Pommes de terre | Mildiou | 1 L/ha                 | 4 / an / culture<br>(5 jours)   | entre les stades<br>BBCH 17 et BBCH<br>89 | 7 jours | 5 m           | Non concerné   |

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Spa 1 Pour éviter le développement de résistances du mildiou de la pomme de terre au valifénalate, le nombre d'application du produit est limité à 4 applications maximum par cycle cultural sur pomme de terre.

Afin de gérer les risques de résistance aux substances du même mode d'action (CAA et Qil), il est recommandé de suivre les limitations d'emploi par groupe chimique préconisées par la note relative à la gestion des résistances du mildiou de la pomme de terre.

Protection des personnes présentes et des résidents (au sens du règlement (UE) N°284/2013)

Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et :

- l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement ;
- l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.

**L'utilisation de ARELI sur ses usages autorisés n'est recommandée que sur les cultures mentionnées dans le tableau ci-dessus. Certis Belchim BV décline en conséquence toute responsabilité en cas d'utilisation du produit sur des cultures ou pour des cibles non recommandées.**

Mise à jour 11/09/2024